

Montréal, le 28 novembre 2018

À tous les verriers.

Nous sommes heureux d'annoncer la tenue d'un atelier de perfectionnement en 2019.

### **Verre soufflé, techniques de cannes et de filigranes**

**Claire Kelly** est une artiste verrier qui vit au Rhode Island. Elle a enseigné à plusieurs reprises dans différents centres verriers et est depuis 10 ans assistante d'atelier de Toots Zynsky. Dans ses créations, elle utilise les techniques de cannes et de filigranes pour créer des sculptures humoristiques, avec des préoccupations environnementales et une esthétique épurée tout en faisant références aux techniques anciennes. Ce sont ces aspects que la formatrice transmettra aux participants.

« My work examines the connections we have with animals and their larger relationship to our world and environment. The result is a series of fantastic microcosms that bring a consciousness to their decorative status. My sculptures tell a story about the fragility and conservation of these small worlds as well as describing their role in a grander scheme. We live in a time when our smallest decisions can affect our environment in unpredictable ways and as a conscientious inhabitant I am constantly weighing my choices and attempting to choose the lesser evil. My work is an integration of traditional Venetian glassblowing and various cold working processes. I am greatly influenced by the unconventional forms and patterning of mid-century Venetian Masters such as Napoleone Martinuzzi and Carlo Scarpa, and contemporary masters such as Dick Marquis and Toots Zynsky. I am drawn to working with cane and murrini techniques and am interested in exploring the language of line, pattern, and color. »

Extrait du site Internet de Claire Kelly, nov. 2018.



Pour plus d'information :

<http://www.clairekellyglass.com/>

<https://www.cmog.org/bio/claire-kelly>

<http://www.theenglishroom.biz/tag/claire-kelly-glass/>

L'atelier se tiendra du **4 au 8 mars 2019** entre 9 h et 17 h avec une heure de dîner.

Les frais d'inscription et de matériel sont de **450 \$**.

**La date limite d'inscription est le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 17 h.**

Cet atelier est réalisé avec le soutien financier d'Emploi-Québec et la collaboration du Conseil des métiers d'art du Québec. Le nombre minimum de participants pour offrir cet atelier est fixé par Emploi-Québec à 7 participants. Il est important de réserver rapidement votre place pour confirmer la tenue de l'atelier et pour faire les réservations de transport et d'hébergement du formateur.

Nous confirmerons les inscriptions jusqu'à un maximum de 8 personnes selon l'ordre d'arrivée des formulaires et du dépôt ou du paiement complet. Formulaire et conditions au verso.

**T (514) 933-6849**

**F (514) 933-9830**

[administration@espaceverre.qc.ca](mailto:administration@espaceverre.qc.ca)

[www.espaceverre.qc.ca](http://www.espaceverre.qc.ca)

## Formulaire d'inscription à un atelier de perfectionnement

### Claire Kelly

Pour réserver votre place, complétez le formulaire et retournez-le avec votre paiement. Comme les places sont limitées, faites vite. Date limite d'inscription : **le vendredi 1<sup>er</sup> février 2019 à 17 h.**

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale (requis par Emploi-Québec) : \_\_\_\_\_

Atelier **Claire Kelly** : payable par chèque **post-daté au 1<sup>er</sup> février 2019**,

dépôt obligatoire de 250 \$ ou paiement complet de 450 \$ :

chèque n°. : \_\_\_\_\_;

carte de crédit \_\_\_\_\_; no. \_\_\_\_\_ expiration \_\_\_\_\_ code de sécurité \_\_\_\_\_.

Expliquez votre motivation à participer à cet atelier :

---

---

---

#### Notes

Selon les règles d'admissibilité d'Emploi-Québec, vous devez être résident du Québec, verrier professionnel actif et travailleur autonome. Si vous recevez des prestations (Assurance-emploi / Bien-être social) vous devez contacter ces organismes pour obtenir la permission d'y participer. Il est possible d'obtenir un soutien financier pour le déplacement en faisant appel au Conseil de la culture ou au Centre local d'emploi de votre région.

Le nombre minimum de sept participants est requis par Emploi-Québec pour offrir ces ateliers. En cas d'annulation de votre part, le montant du dépôt n'est pas remboursable. Les ateliers seront donnés en anglais. Un assistant sera sur place pour aider le formateur et pour traduire en français au besoin. Les artistes invités donneront une conférence publique dont la date reste à confirmer.

Il est obligatoire d'apporter vos équipements de sécurité (lunettes, masque, etc.). Vous pouvez apporter des outils personnels (cannes, pinces, ciseaux, etc.). Nous ne pouvons être tenus responsables de la perte ou du vol de vos effets personnels. Tous les participants devront respecter les règlements d'utilisation des ateliers. Nous fournirons une certaine quantité de matériaux à chaque participant. Pour des projets plus importants ou personnels, apportez votre matériel, sinon certains produits seront en vente à notre magasin.

#### Responsabilité

Je, soussigné, reconnais que ma participation à cet atelier est entièrement à mes propres risques. Par conséquent, je donne une quittance complète et finale à Espace VERRE, ses employés et à toute personne travaillant pour lui, de quelconque réclamation que ce soit, présente ou future résultant de ma participation à l'atelier.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

T (514) 933-6849

F (514) 933-9830

[administration@espaceverre.qc.ca](mailto:administration@espaceverre.qc.ca)

[www.espaceverre.qc.ca](http://www.espaceverre.qc.ca)